



Communiqué

Ambassade des Etats-Unis

4332, Boulevard Eyadéma—BP:852—Tel: (228) 2261-5470—Fax: (228)2261-5469

Inscriptions pour la Loterie Visa 2016

Le Département d'Etat a le plaisir d'annoncer le lancement officiel du programme annuel de Loterie Visa, DV-2016. Les demandes doivent être soumises électroniquement entre **le mercredi 1^{er} Octobre 2014 à 16h GMT et le lundi 3 novembre 2014 à 16h GMT**. Pendant cette période d'inscription, les candidats peuvent accéder au formulaire électronique d'inscription à la loterie à partir du site www.dvlottery.state.gov (E-DV).

Seules les demandes électroniques soumises à partir du site E-DV seront acceptées. L'inscription est gratuite. Une seule inscription est autorisée par personne pendant la période d'enregistrement. Les postulants qui s'inscrivent plus d'une fois seront automatiquement disqualifiés.

A la fin de l'inscription le postulant doit imprimer et garder la page de confirmation car elle contient le numéro unique d'identification qui sera utilisé pour vérifier électroniquement le statut de la demande. Veillez à garder vous-même la page de confirmation contenant votre numéro unique d'identification qui vous permettra de vérifier si votre demande a été sélectionnée ou non, d'obtenir des informations sur la demande de visa et le rendez-vous à l'Ambassade. Détenir votre numéro unique d'identification vous protège contre la fraude, la corruption et les difficultés d'accès au mail. Des intermédiaires de visa peu scrupuleux sont connus pour avoir retenu les pages de confirmation des postulants après les avoir aidé à s'inscrire au programme. Ils demandent par la suite plus d'argent en vue de leur retourner leur page de confirmation contenant le numéro d'identification unique. Vous pouvez éviter cette situation dès le départ en gardant vous-même votre page de confirmation.

Les postulants sélectionnés ne recevront pas de message e-mail les notifiant de leur sélection au programme. **Ils recevront par contre un e-mail leur demandant de vérifier le statut de leur demande sur l'onglet « Entrant Status Check ».** Si vous recevez un message e-mail vous informant de votre sélection, il n'est surtout pas légitime, il est faux. Le seul moyen par lequel vous serez informés de votre sélection ou non à la Loterie Visa DV-2016 sera par le biais de l'onglet « **Entrant Status Check** ». Il sera disponible sur le site <http://www.dvlottery.state.gov> à compter du 5 mai 2015 et donnera des instructions aux candidats sélectionnés sur la procédure de demande de visa ainsi que les frais à payer.

Il est fortement recommandé de soumettre soi-même son inscription. Toutefois, si vous devez vous faire aider par quelqu'un d'autre, vous devez être présent vous-même lors de l'inscription et vérifier toutes les informations et photos soumises. Il est donc recommandé d'indiquer une adresse e-mail personnelle en faisant l'inscription électronique plutôt que d'utiliser l'adresse e-mail d'une tierce personne ou société.

Le fait d'être sélectionné pour le programme de loterie visa ne garantit pas l'obtention de visa. Cela signifie que vous êtes éligible pour faire une demande de visa si votre numéro de dossier se trouve dans la limite des numéros disponibles. Et si l'officier consulaire détermine que vous avez les qualifications requises, vous pourriez éventuellement obtenir un visa. Les candidats sélectionnés souhaitant recevoir leur visa doivent réagir promptement par rapport à leur dossier. Les demandeurs de visa qui ratent leur rendez-vous initial et demandent un report de leur rendez-vous pour différentes raisons risquent de ne plus obtenir leur visa faute de numéros disponibles.

Par ailleurs, aucune aide financière ni sociale n'est allouée aux immigrants aux Etats-Unis sous le programme de loterie visa.

QUALIFICATION AU PROGRAMME

Sont éligibles au programme de loterie visa les personnes remplissant de simples mais strictes conditions d'éligibilité. Les postulants doivent impérativement s'assurer d'être qualifiés avant de jouer, à savoir :

- **soit être titulaires du BAC II ou d'un diplôme équivalent, donnant accès à l'université ;**
- **soit être qualifiés sur la base de la profession exercée avec pièces justificatives. Les exigences du Département du Travail Américain seront appliquées.**

Les postulants doivent donc vérifier que la profession exercée les qualifie pour le programme DV-2016 en consultant la page http://travel.state.gov/visa/immigrants/types/types_1319.html ou en visitant le site internet du Département du Travail Américain www.onetonline.org.

AUTRES INFORMATIONS

Les candidats doivent respecter scrupuleusement les règles au risque d'être disqualifiés automatiquement au moment du tirage au sort.

VOUS DEVEZ MENTIONNER SUR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE LE NOM DE VOTRE CONJOINT(E) ET DE TOUS VOS ENFANTS AGES DE MOINS DE 21 ANS EXISTANT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, MEME S'ILS N'HABITENT PAS AVEC VOUS OU NE VOYAGERONT PAS AVEC VOUS.

Il est à préciser que le fait de lister le conjoint et les enfants au moment de l'inscription initiale au programme n'oblige pas le postulant à voyager avec eux.

Le fait de fournir de fausses informations ou de présenter de faux documents constitue un exemple de disqualification systématique au moment de l'interview (faux mariage, faux diplômes, etc.)

Les intermédiaires ou autres personnes offrant leur assistance pour la préparation d'un dossier de Loterie Visa le font **sans aucune autorité ni agrément** du gouvernement américain.

Il est conseillé aux candidats de ne pas attendre la dernière semaine de la période d'inscription pour postuler. Les nombreuses demandes de dernière minute peuvent entraîner un ralentissement de l'activité des serveurs informatiques et rendre difficile l'inscription en ligne.

Des informations sur le programme DV-2016 sont également disponibles sur le site du Département d'Etat <http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/instructions.html> ou sur le site de l'Ambassade <http://togo.usembassy.gov>.